



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 398

20 novembre 2015



Bougeons!

Manif unitaire le 28 novembre

Au cours des 15 dernières années, le gouvernement du Québec s'est volontairement privé de milliards de dollars, en allégeant notamment toujours plus la charge fiscale des grandes entreprises, des banques et des nantis. Or, aujourd'hui, le gouvernement nous dit ne plus avoir les moyens de financer les services publics et les programmes sociaux que nous nous sommes donnés collectivement. La mauvaise farce a assez duré!

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics invite tout le monde à marcher contre le saccage de nos acquis sociaux et pour une meilleure redistribution de la richesse.

Rendez-vous le samedi 28 novembre, à 13 h, au coin des rues Jarry et Saint-Laurent!

<http://nonauxhausses.org/manif28nov/>



Les nouvelles courent

Des capsules vidéo pour contrer les préjugés

ATD Quart Monde a récemment mis en ligne trois capsules vidéo pour réfuter autant d'idées fausses sur la pauvreté et les personnes qui la vivent. Des préjugés aussi tenaces que « les pauvres n'ont qu'à aller travailler », « les pauvres sont des fraudeurs et des profiteurs » et « lutter contre la pauvreté coûterait trop cher » sont tour à tour déconstruits au moyen de statistiques et de chiffres pertinents, et cela, chaque fois, en moins de deux minutes!

Comme le disent nos amiEs d'ATD Quart Monde, partageons ces vidéos sans modération!

<http://www.atdquartmonde.ca/videos/>

Projet de loi n° 70 et création du Programme objectif emploi Encore des « économies » sur le dos des plus pauvres

Le 10 novembre dernier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi no 70, soit la *Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi*. Dans les minutes qui ont suivi, les organisations patronales ont salué l'audace du gouvernement du Québec, tandis que les organisations syndicales et communautaires ont dénoncé le projet de loi.

Le discours du gouvernement du Québec

Au cœur de ce projet de loi, il y a la création du Programme objectif emploi. Ce programme obligerait les personnes qui font une première demande d'aide sociale à participer à un plan d'intégration à l'emploi, plan qui pourrait comporter différentes mesures comme la recherche intensive d'un emploi, l'acquisition de compétences ou toute autre démarche adaptée à la situation de la personne (article 28 du projet de loi). Ce plan pourrait aussi inclure plusieurs obligations, comme accepter un emploi jugé convenable par le gouvernement du Québec. Le refus de respecter les obligations liées à ce plan entraînerait une pénalité financière pouvant aller jusqu'à la moitié de la prestation d'aide sociale, aux dires du ministre.

L'un des arguments pour justifier ce projet de loi est qu'environ 17 000 personnes par année déposent une première demande à l'aide sociale, dont un peu plus de 6000 proviendraient d'une famille qui reçoit déjà des prestations d'aide sociale. Une situation jugée inacceptable par le ministre Hamad, alors que l'on traverse une période économique difficile où les employeurs ont de la difficulté à se trouver de la main-d'œuvre, notamment dans le domaine des services et de la cueillette des fruits et légumes dans les champs...

Ce discours gouvernemental repose essentiellement sur un préjugé: les personnes assistées sociales ne veulent pas travailler. Comme il y aurait des milliers, voire des dizaines de milliers de personnes aptes au travail mais qui ne veulent rien faire, il faut serrer la vis, surtout aux plus jeunes... Pourtant, plusieurs faits contredisent ce discours.

Quelques faits

Depuis plusieurs années, le taux d'assistance sociale ne cesse de baisser. De 802 000 personnes assistées sociales en 1995, on est passé à environ 436 000 en 2015. Et cette tendance se poursuit. Depuis 20 ans, les personnes qui quittent l'aide sociale sont plus nombreuses que celles qui y font leur entrée. L'année dernière, on dénombrait environ 80 000 nouvelles demandes d'aide sociale d'un côté et 90 000 départs de l'autre. La présence à l'aide sociale est beaucoup plus liée à la situation économique du Québec et à sa démographie qu'au supposé manque de volonté de la part des personnes.

Il faut aussi noter que les personnes assistées sociales participent en très grand nombre aux mesures favorisant l'insertion en emploi. Dans la dernière année, près de 116 000 adultes assistés sociaux ont participé à de telles mesures. C'est donc dire qu'un adulte assisté social sur trois participe volontairement aux mesures d'emploi! Ici, on est très loin du préjugé voulant que les personnes ne font rien pour s'en sortir. En fait, ce que nous disent les personnes assistées sociales, et ce que constatent les organismes sur le terrain, c'est qu'il manque de mesures d'emploi et que celles disponibles sont souvent mal adaptées à leurs besoins.

Enfin, ce qu'il faut réaliser, c'est qu'au cours des dernières années, les budgets destinés aux mesures d'emploi ont été amputés de millions de dollars. Dans le budget 2015-2016, le gouvernement du Québec a prévu des coupes de l'ordre de 13 M\$. Ces coupes se traduisent, année après année, par la fermeture de nombreux centres locaux d'emploi, dont la mission est justement d'aider les personnes à se trouver un emploi.

Une autre mystification

Depuis des semaines, sinon des mois, le ministre Sam Hamad insiste sur toutes les tribunes sur le fait que le Programme

objectif emploi ne s'adressera qu'aux « premiers demandeurs » d'aide sociale, notamment les jeunes. Or, aucune mention de cette balise, de cette limite ne se retrouve dans ce projet de loi, ce qui est inquiétant.

Ce qu'on peut y lire par contre, c'est que le Programme objectif emploi touchera les personnes visées par le règlement (article 28 du projet de loi). Ce qui signifie qu'éventuellement le gouvernement pourra, par un simple décret, étendre l'obligation de participer au programme à l'ensemble des demandeurs d'aide sociale.

Depuis son élection au printemps 2014, ce gouvernement nous a habitués aux phrases creuses, aux sophismes, aux demi-vérités, voire aux mensonges. Il coupe allègrement dans l'aide sociale au nom de l'équité, il abolit des mesures d'emploi, ferme des centres locaux d'emploi « pour mieux vous servir »... Ce projet de loi semble être une énième mystification du gouvernement du Québec, où l'on invente un faux problème afin d'atteindre un tout autre objectif. Et il apparaît, en fin de compte, que le seul objectif qu'atteindra le gouvernement du Québec, c'est de limiter l'intervention de l'État.

En définitive, le gouvernement du Québec cherche moins à briser le cycle de la pauvreté qu'à économiser 50 M\$ avec son projet de loi n° 70. Des « économies » de bouts de chandelles, il va sans dire. Des « économies » qui vont miner la santé des personnes assistées sociales, ce qui nous coûtera collectivement beaucoup plus cher à long terme, en plus de bafouer les droits humains.

Les personnes assistées sociales ont besoin de soutien, pas de préjugés, de mépris et d'autres coupes.

Campagne des Fêtes du Collectif Une nouvelle série de cartes!

La campagne du temps des Fêtes du Collectif sous forme de cartes postales est de retour pour une troisième année d'affilée! Réalisées en collaboration avec l'illustrateur Clément de Gaulejac (*Le livre noir de l'art conceptuel, Les cordons de la bourse, Tailleurs d'histoire, etc.*) les cartes de l'édition 2015 font preuve d'audace!

Des loups et des moutons

Les nouvelles cartes de Noël, au nombre de quatre, mettent en scène des loups et des moutons. Avec une simplicité ingénieuse, soit l'incorporation des moutons dans la tenue d'apparat des loups, l'illustrateur donne à voir tout le poids de l'idéologie, capable de nous faire dire et de nous faire faire des choses qui servent les intérêts des puissants plutôt que les nôtres, qui participent à la reproduction d'un système injuste. Ce par rapport à quoi un mouton masqué exprime son ras-le-bol par un « ÇA VA FAIRE! » bien senti, laissant ainsi entendre que l'heure est à l'action!

Pour mettre de la pression

Les cartes de Noël du Collectif peuvent évidemment servir à exprimer vos bons vœux à vos proches. Mais elles peuvent également servir à mettre de la pression sur le ministre Sam Hamad et à lui faire connaître notre mécontentement par rapport à son projet de loi 70, lequel veut obliger les personnes qui font une première demande d'aide sociale à suivre une formation ou à accepter un

emploi, même si celui-ci se trouve à des centaines de kilomètres de leur résidence. Le Collectif, de son côté, va envoyer la série de cartes à l'ensemble des éluEs de l'Assemblée nationale.

Lancement

Le lancement de la campagne aura lieu le mercredi 25 novembre à Québec. Il y aura de la musique, de la chanson et de la poésie ainsi que quelques prises de parole au cours de la soirée. Ce sera également l'occasion d'écrire vos souhaits au ministre Sam Hamad sur l'une ou l'autre des quatre cartes géantes, qui lui seront livrées à raison d'une par jour.

L'invitation est donc lancée! Ne manquez pas cet événement!

Pour plus d'informations: <https://www.facebook.com/events/1063260147047422/>



OBSERVATOIRE
de la PAUVRETÉ
et des INÉGALITÉS
au QUÉBEC

Nouvelle publication

L'Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec vient de publier une nouvelle fiche de lecture qui analyse un avis du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLPES), qui porte sur les mesures d'aide à l'emploi.

Dans cet avis, le CCLPES présente un portrait du marché du travail ainsi que des obstacles auxquels font face les personnes sans emploi. Il y suggère aussi des pistes de solutions et formule des recommandations pour améliorer la situation des sans-emploi ainsi que l'efficacité des services qui leur sont offerts.

Le CCLPES recommande notamment de mieux centrer les services d'aide à l'emploi sur les besoins des personnes sans emploi. Il suggère aussi d'offrir davantage de services d'accompagnement aux individuEs et aux entreprises. Le CCLPES rappelle également au gouvernement du Québec qu'il est nécessaire d'agir autant sur les mesures d'aide à l'emploi que sur le marché du travail, pour que toutes les personnes qui en ont la capacité puissent avoir accès à un emploi de bonne qualité et leur permettant de sortir de façon durable de la pauvreté.

En visitant le <http://pauvrete.qc.ca/>, vous pourrez donc lire un résumé de l'avis du CCLPES, la liste de ses recommandations et ce que le Collectif juge le plus pertinent pour la lutte à la pauvreté.

Bonne lecture!



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec, QC G1K 9E9

Téléphone : 418 525-0040 / Télécopieur : 418 525-0740 / Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca